

Agenda 21 : la vie dans ma ville

C'est acté : le conseil municipal a voté le 29 avril une délibération en faveur de l'engagement de la commune dans un « Agenda 21 ». De quoi s'agit-il ? Voici quelques clés de compréhension.

Le vocable «*Agenda 21*» est à comprendre au sens anglo-saxon du terme : «*Agenda*» pour «*programme d'actions*» ; «*21*» pour «*21^e siècle*». L'Agenda 21 est donc un programme qui définit les actions à conduire au cours de ce siècle pour évoluer vers des modes de vie qui concilient efficacité économique, bien-être social et préservation des équilibres écologiques.

Le terme «*Agenda 21*» est né lors du Sommet de la Terre de Rio (1992) qui a consacré le rôle moteur des collectivités locales pour répondre aux grands défis du 21^e siècle : changements climatiques, réduction de la biodiversité, raréfaction des ressources naturelles, accroissement des inégalités sociales, atteintes à l'environnement et à la santé...

Quelles actions pour Bischheim ?

Parmi les collectivités locales, c'est l'échelon communal ou inter-communal qui est reconnu comme le plus pertinent pour mettre en œuvre des actions concrètes en matière de développement durable. Les actions possibles sont très nombreuses... Quels sont les axes qui seront à privilégier pour Bischheim ? C'est là tout l'objet de la démarche qui commence.

Un principe de base : la participation de tous

Il serait facile de produire un beau catalogue de bonnes résolutions. Aucun intérêt cependant s'il ne reflète pas les aspirations et propositions de l'ensemble des acteurs bischheimois. C'est pourquoi l'élaboration de l'Agenda 21 prendra plusieurs mois : pour prendre le temps de travailler avec les élus, les habitants, les agents de



la commune, les enseignants, les commerçants, les entrepreneurs, les acteurs sociaux, les partenaires de la Ville, les usagers...

Trois étapes clés

Dans un premier temps, un état des lieux du territoire sera mené, sur les trois dimensions du développement durable (économie, social, environnement), en concertation avec tous les acteurs évoqués plus haut. Ce diagnostic permettra de dégager les grands enjeux pour Bischheim. Puis viendra le temps de l'élaboration du programme d'actions : là aussi, l'ensemble des bischheimois sera convié à participer. D'ici deux ans, l'Agenda 21 de la Ville sera bouclé, sachant que certaines actions auront pu démarrer dans l'intervalle. Cette démarche participative sera à articuler avec celle proposée pour le Plan Local d'Urbanisme : les deux démarches sont en effet complémentaires et poursuivent le même objectif de développement durable.



Sandrine Galland

Éco-conseillère, recrutée pour piloter l'Agenda 21 et la concertation sur le PLU de Bischheim. «*Eco-conseiller*» est un titre déposé, délivré par l'institut ECO-Conseil en partenariat avec l'INSA de Strasbourg.

Fabien Weiss

Adjoint au développement durable

« Cette décision doit beaucoup à la mobilisation du personnel de la Ville »

« Il est aujourd'hui admis qu'il y a impérieuse nécessité à agir, chacun à son échelle, pour construire un projet de société réconciliant l'économique, le social et l'environnemental. Les élus que nous sommes sont bien conscients que l'échelon communal est l'un des plus opérationnels pour conduire cette évolution. Encore fallait-il nous assurer que cette démarche suscitait suffisamment d'adhésion – au moins en interne – avant de nous lancer dans un projet aussi ambitieux. »

La décision d'engager officiellement Bischheim dans un Agenda 21 résulte du travail effectué l'an dernier avec les agents de la Ville. Nous avons constaté que la réflexion sur le développement durable répondait à une attente forte, qui s'est traduite par la participation exceptionnelle du personnel municipal. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons créé un poste de « chargé de mission développement durable et concertation citoyenne ». Nous faisons le pari que la mobilisation des habitants, associations, acteurs économiques de notre territoire sera tout aussi forte que celle des agents... ».

Les services de la mairie veulent devenir exemplaires

Inciter les autres à faire, c'est bien; donner l'exemple, c'est mieux... C'est sur la base de ce principe que les agents volontaires de la Ville ont entamé une réflexion fin 2009. Objectif : conduire les services de la mairie vers l'exemplarité en matière de développement durable. Un diagnostic a permis d'analyser les pratiques des services au regard des trois dimensions du développement durable : économie, social, environnement. Ce diagnostic a été partagé avec l'ensemble des agents à l'occasion de réunions de sensibilisation au développement durable appliqué à une mairie. Enfin, le personnel municipal a participé à des ateliers pour imaginer les actions à mener pour tendre vers l'éco-exemplarité. Un tiers des agents s'est spontanément mobilisé et plus d'une centaine d'idées ont vu le jour. La seconde étape démarre : sélectionner les actions à initier, puis établir le calendrier de leur mise en œuvre.

Ce qu'ils en pensent...

Ils ont participé à la démarche interne de la mairie



Deborah Caspar

Centre Communal d'Action Sociale

« J'ai été agréablement surprise par la mobilisation et le degré de sensibilisation des collègues de la mairie. Ce travail nous a permis de partager et de valoriser les idées que nous avons chacun dans notre coin. Nous sommes parfois cloisonnés dans notre travail quotidien ; travailler ensemble sur un projet comme celui-ci nous permet d'avancer pour atteindre un objectif commun. Et nous devons réussir, car l'exemple que donnera la mairie est important pour convaincre les autres acteurs de la commune de s'engager dans cette voie. »



Daniel Zeiger

Ateliers municipaux

« J'ai trouvé que c'était une bonne chose de faire cette démarche avec les services de la mairie : l'information était bonne et les discussions ont été fructueuses. Beaucoup d'idées ont émergé, maintenant il faut qu'il y ait un suivi... »

Etendre la démarche à l'ensemble de la commune ? On ne peut que louer l'initiative. Est-ce que nous saurons impliquer les habitants ? Je l'espère, car c'est leur cadre de vie qui en dépend ! Ce sera à chacun de savoir ce qu'il veut comme société et comme planète demain... sans se laisser avoir par les discours tout faits. »



Trois questions à ...

Pierre Girdon

Conseiller municipal délégué à l'Agenda 21 de la Ville de Pontivy, Bretagne

Quels sont d'après vous les avantages pour une commune à s'engager dans une démarche d'Agenda 21 ?

Pierre Girdon : cela permet tout d'abord de s'engager dans une réflexion globale sur l'avenir avec l'ensemble de la population ; c'est aussi s'engager à mettre en œuvre une méthode et à s'y tenir : rechercher la participation de tous, organiser la concertation, définir des indicateurs de progrès et rendre compte régulièrement des avancées.

Nous y avons trouvé un autre intérêt : en considérant les problématiques globalement - et non plus séparément les unes des autres - nous sommes sortis du cloisonne-

ment que l'on observe fréquemment entre les services d'une collectivité locale. Nos orientations politiques deviennent plus cohérentes, et cela nous permet de mieux identifier là où nos investissements sont les plus profitables pour les Pontivyens.

Que diriez-vous aux Bischheimois pour les inciter à participer activement à cette démarche sur leur territoire ?

P.G. : La démarche offre aux associations, particuliers, commerçants, etc, l'occasion de s'exprimer, de mieux se connaître, de créer des dynamiques et des projets. Les Pontivyens l'ont bien compris puisqu'ils ont été près de 600 à répondre à notre dernière enquête sur l'Agenda 21.

C'est un moment privilégié qui permet de mieux comprendre comment fonctionne sa ville du point de vue social, environnemental, économique. Si les Bischheimois sont curieux, et désirent être acteurs du changement, il faut qu'ils participent. C'est une nouveauté dans les politiques publiques dont il faut se saisir !

Quel bilan intermédiaire tirez-vous de la démarche Agenda 21 de Pontivy ?

P.G. : Cela nous a déjà permis de prendre conscience de ce que nous faisons bien et de ce que nous faisons moins bien ! Par exemple, nous saurons mieux mettre en évidence nos atouts et les faire connaître de nos propres concitoyens, mais aussi vers l'extérieur.

Du point de vue des élus, à travers la concertation, les enquêtes, les réunions de quartier, cela donne l'opportunité de renouveler le lien avec la population. Qui plus est, grâce notamment à l'enquête, nous avons touché des citoyens qui s'exprimaient rarement, en particulier les jeunes. Nous avons été surpris de constater que toutes les catégories de population avaient participé. C'est important car cela renforce la démocratie.

Enfin, la démarche permet aux élus d'avoir une vision plus prospective des projets : elle développe notre capacité à nous projeter dans l'avenir et à définir des politiques sur le long terme.

Dans votre ville... Exemples de ce qui se fait déjà

Espaces verts : les précurseurs

Le service des espaces verts peut se prévaloir d'avoir diminué l'usage des herbicides de 80% sur les cinq dernières années. « Pour remplacer ces techniques agressives pour l'environnement, nous avons fait plusieurs essais », explique Joël Haas, responsable des Parcs et jardins. « Le désherbage thermique n'est pas réellement efficace et surtout peu cohérent avec la notion de développement durable en raison du gaz utilisé. Nous sommes donc revenus au désherbage manuel, complété par quelques pulvérisations ponctuelles raisonnées ». Autre astuce pour limiter les herbes folles : la mise en place de végétaux couvre-sol et des paillages pour garnir les pieds des plantations. Le traitement préventif de février est désormais limité aux quelques espaces sablés, particulièrement sujets aux herbes indésirables.

La priorité est donnée à l'observation des plantes. Les traitements ne sont plus préventifs mais curatifs. De nouveaux matériels de dosage permettent de mélanger eau et produits avec précision et au fur et à mesure des besoins. Résultat : économies financières, diminution des quantités épandues et moins de restes à détruire. Mieux : en diminuant les traitements, la résistance naturelle des plantes s'en est trouvée stimulée.

La politique de fertilisation a également été revue. En lieu et place de l'engrais en irrigation dont 70% partait directement dans la nappe phréatique, les espaces verts et la floriculture utilisent désormais un engrais à libération lente, intégré au terrain et qui demeure au niveau des racines.

« Nous allons nous former régulièrement sur les techniques de culture plus en phase avec le développement durable. Et nous planchons actuellement sur les prairies fleuries ».

Eclairage public : priorité à l'efficacité

Avec 2000 points d'éclairage sur le ban de Bischheim et une facture d'électricité de 110 000 euros par an, l'éclairage public est l'un des axes prioritaires pour les économies d'énergies. Depuis quelques mois, tous les nouveaux luminaires sont équipés avec des ballasts électroniques, un système qui devrait permettre d'économiser 10% d'énergie et augmenter la durée de vie des ampoules de 50%.



Les agents ont travaillé en ateliers pour identifier les actions à engager par la mairie.

Les services techniques procèdent en parallèle à des expérimentations :

30 luminaires du secteur Ouest ont été équipés de systèmes permettant de réduire l'intensité lumineuse (donc la consommation). « Nous testerons cet automne le bénéfice réel qu'apporte cette innovation », explique Jean-Denis Klein, des services techniques. « Pour la généraliser, il nous faut la preuve que l'éco-

nomie d'énergie est substantielle et que l'éclairage reste suffisant ».

La seconde piste consiste à changer la source lumineuse. « Tous les luminaires de la Rue du Nord fonctionnent désormais avec des leds. Nous allons analyser si l'investissement est rentable au regard des économies d'économies générées avant de l'étendre à d'autres secteurs ».

Ce qu'ils en pensent...

Ils ont participé à la démarche interne de la mairie



Véronique Fuchs

Direction de l'Éducation

« Grâce à la démarche menée à la mairie, je me suis rendue compte que je n'étais pas la seule à œuvrer pour le développement durable. C'est d'ailleurs comme cela que nous pourrions avancer : tous ensemble.

Impliquer l'ensemble des acteurs du territoire dans le projet est une formidable initiative. Je suis fière que ma ville se lance dans cette aventure, que nos élus aient accepté de porter le dossier et fière de mes collègues qui prennent conscience des enjeux. En donnant l'exemple aujourd'hui, nous semons de petites graines qui germeront un jour, j'en suis convaincue ! »



Julien Reisser

Service des Espaces verts

« Cette démarche est très bien car cela fait trop longtemps qu'on traite la Terre comme une poubelle. Le problème, c'est que tout le monde doit être un peu volontaire... Si déjà chacun d'entre nous respectait son environnement au lieu de jeter ses ordures n'importe où... Au Japon, il n'y a pas de poubelles dans les rues mais aucun papier ne traîne !

Le développement durable, c'est un travail de longue haleine car ce sont les mentalités qui doivent changer. On aura du mal au début mais je pense que ça viendra car les jeunes commencent à comprendre que c'est leur avenir qu'on joue. Du coup, eux-mêmes l'inculqueront à leurs enfants... »

Bischheim a besoin de vous...

Vous souhaitez prendre une part active à la démarche de votre ville ? Ou simplement être informé(e) des avancées du travail ? Votre contact : Sandrine Galland au 03 88 18 01 49 ou agenda21@ville-bischheim.fr